

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 11 MAI 2026

Date de convocation : 05 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-066 à 26-094 incluse	26	06	07	32
De la délibération n°26-095 à 26-105 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : M. Paul LACHNER-GAUBERT

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mmes Anne TERLEZ, Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, M. Gaëtan BAZIRE, Mmes Nicole BIDAULT, Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM., Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN Diego ORTEGA (à partir de la délibération 26-095), Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. Axel PIVOT ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Olivier NIEL ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François Xavier PRIOLLAUD
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD (jusqu'à la délib 26-094 incluse)

ABSENTE :

Mme Noha TEFRIT

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-084 Attribution de subventions dans le cadre du Fonds municipal d'attractivité commerciale

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture

Le :

Par affichage, le

20 MAI 2026

20 MAI 2026

Fait à Louviers, le 15 mai 2026

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260511-26-084-DE
Date de télétransmission : 20/05/2026
Date de réception préfecture : 20/05/2026

N° 26-084

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU FONDS MUNICIPAL D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

RAPPORT

Mme Anne LESAULNIER rapporte que le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution de subventions à verser dans le cadre du Fonds municipal d'attractivité commerciale.

Depuis la création de ce fonds, par délibération n°18-080 du 5 juillet 2018, le comité consultatif de la vie commerçante a analysé 101 dossiers de demandes de subvention pour des animations portées par les commerçants.

Le Comité consultatif de la vie commerçante s'est réuni le 28 avril 2026 pour analyser trois nouveaux dossiers.

Ce comité, composée de représentants de la majorité et de l'opposition municipale, ainsi que de représentants de l'Union commerciale « Louviers Shopping », propose l'attribution d'une subvention sur les projets suivants :

- 600 euros à attribuer à Couleur K'Fé (Place du Piloni) pour le un concert, le vendredi 08 Mai 2026, dans le cadre du grand apéro familial de la fête de printemps 2026.
- 1086 euros à attribuer à Ragnar (Jardin de Bigards) pour deux concerts, les vendredi 08 Mai 2026 et samedi 09 Mai 2026, dans le cadre du grand apéro familial de la fête de printemps 2026.
- 525 euros à attribuer au Quai (Place de la Poissonnerie) pour un concert, le vendredi 08 Mai 2026, dans le cadre du grand apéro familial de la fête de printemps 2026.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu la délibération n°18-080 du Conseil municipal du 5 juillet 2018 actant la création du Fonds municipal d'attractivité commerciale,

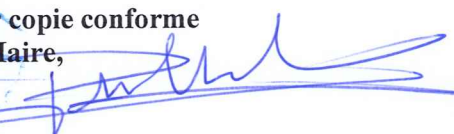
Vu la délibération n°21-068 du Conseil municipal du 12 avril 2021 actant la pérennisation et les nouvelles modalités d'instruction du Fonds municipal d'attractivité commerciale,

Vu la délibération n°26-037 du Conseil municipal du 03 avril 2026 actant la composition des représentants du comité consultatif de la vie commerçante,

VOTE la subvention suivante :

Raison sociale	Objet de la demande	Montant total de l'animation	Subvention de fonctionnement
COULEUR K'FE	Un concert le vendredi 08 Mai 2026	800.00 €	600.00 €
RAGNAR	Deux concerts, les vendredi et samedi 08 et 09 Mai 2026	1622.64 €	1086.00 €
LE QUAI	Un concert le vendredi 08 Mai 2026	700.00 €	525.00 €

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD